

*Le présent communiqué ne constitue pas une offre d'acquies des titres et ne saurait être considéré comme constituant une quelconque forme de démarchage aux fins d'achat ou de vente de titres financiers. Il ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, vers les pays où le communiqué ou l'offre peuvent faire l'objet d'une réglementation spécifique ou de restrictions.*

**COMMUNIQUE RELATIF A LA MISE A DISPOSITION DE LA NOTE D'INFORMATION ET DES  
INFORMATIONS RELATIVES AUX CARACTERISTIQUES, NOTAMMENT JURIDIQUES,  
FINANCIERES ET COMPTABLES DE IRD ET ASSOCIES**

**DANS LE CADRE DE L'OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT SIMPLIFIEE SUIVIE D'UN RETRAIT  
OBLIGATOIRE VISANT LES ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ**



**INITIÉE PAR LA SOCIÉTÉ IRD ET ASSOCIES**

**ET PRÉSENTÉE PAR**



**Établissement présentateur et garant**

**Termes de l'offre :**

Prix de l'offre : 44,20 euros par action GROUPE IRD  
Durée de l'offre : 10 jours de négociation



Le présent communiqué est établi et diffusé par IRD ET ASSOCIES (l'« **Initiateur** ») le 23 novembre 2022 en application des dispositions des articles 231-27 2° et 231-28 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers (l'« **AMF** »).

Conformément aux dispositions des articles L. 621-8 du code monétaire et financier et 231-23 de son règlement général, l'AMF a, en application de sa décision de conformité en date du 22 novembre 2022 relative à l'offre publique d'achat simplifiée suivie d'un retrait obligatoire visant les actions de la société GROUPE IRD (l'« **Offre** »), apposé le visa n° 22-461 sur la note d'information établie par IRD ET ASSOCIES (la « **Note d'Information** »).

**AVIS IMPORTANT**

A l'issue de l'offre publique d'achat simplifiée, la procédure de retrait obligatoire prévue à l'article L.433-4, II du Code monétaire et financier sera mise en œuvre. Les actions GROUPE IRD visées par l'offre qui n'auront pas été apportées à l'Offre seront transférées à la société IRD ET ASSOCIES, moyennant une indemnisation égale au prix proposé dans le cadre de l'offre publique d'achat simplifiée, nette de tous frais.

Conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF, les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de IRD ET ASSOCIES complétant la Note d'Information ont été déposées à l'AMF le 22 novembre 2022.

La Note d'Information visée par l'AMF ainsi que les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de IRD ET ASSOCIES sont disponibles sur le site Internet de IRD ET ASSOCIES ([www.irdetassocies.fr](http://www.irdetassocies.fr)) et de l'AMF (<https://www.amf-france.org/fr>) et peuvent être obtenues sans frais et sur simple demande auprès de :

**IRD ET ASSOCIÉS**  
40, rue Eugène Jacquet  
59700 Marcq-en-Barœul

**Degroof Petercam Wealth Management**  
44, rue de Lisbonne  
75008 Paris

## **Avertissement**

*Le présent communiqué a été établi à des fins d'information uniquement. Il ne constitue pas une offre d'acquérir des titres et ne saurait être considéré comme constituant une quelconque forme de démarchage aux fins d'achat ou de vente de titres financiers. Il ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, vers les pays où le communiqué ou l'Offre peuvent faire l'objet d'une réglementation spécifique ou de restrictions, et notamment sur le territoire des Etats-Unis, du Canada, du Japon ou de l'Australie. L'Offre ne s'adresse pas aux personnes soumises à de telles restrictions, que ce soit directement ou indirectement, et n'est pas susceptible de faire l'objet d'une quelconque acceptation depuis un pays où l'Offre ferait l'objet de telles restrictions. En conséquence, les personnes en possession du présent communiqué sont tenues de se renseigner sur les restrictions locales éventuellement applicables et de s'y conformer.*

*IRD ET ASSOCIES décline toute responsabilité quant à une éventuelle violation de ces restrictions par qui que ce soit.*